



Art et Culture en Yvelines
site: acv-essarts.jimdo.com
mail: acv.les.essarts.le.roi@gmail.com

Mairie des Essarts le Roi
18, Rue du 11 Novembre
78690 LES ESSARTS LE ROI

AC Y

ART et CULTURE en YVELINES

VOYAGE DANS LE COTENTIN

Du vendredi 14 au 17 juin 2024 (4 jours 3 nuits)

1^{er} jour – : **Vendredi 14 juin 2024 : Les Marais de Carentan-Musée Utah Beach**



Départ de Les Essarts Le Roi, à 7h30 à destination de Carentan. Arrivée en fin de matinée (4 heures de trajet + une pause).

Déjeuner au restaurant de la ville.

Balade fluviale sur les marais du Cotentin

Entre marais, bocage, littoral et landes, la faune et la flore se développent et se diversifient, pour le plus grand bonheur des amoureux de la nature. De vastes prairies quadrillées de fossés où paissent chevaux de course et bovins, traversées par trois rivières qui se jettent dans l'immense estuaire de la Baie des Veys, où vit une colonie de phoques veau-marin : vous êtes dans les marais du Cotentin, Parc naturel régional et réserve ornithologique.

Visite guidée du musée d'Utah Beach

Construit, en 1962, à l'endroit même où les troupes américaines ont débarqué le 6 juin 1944, le musée du Débarquement raconte en 10 séquences les événements du Jour J, depuis sa préparation jusqu'à son aboutissement et son succès. Grâce à un parcours chronologique complet vous plongez dans l'Histoire du débarquement et découvrez une collection riche en objets, véhicules et matériels.

Installation à l'hôtel. Diner et nuit à l'hôtel.

2^{ème} jour – **Samedi 15 juin 2024 : La Hague**



Petit déjeuner à l'hôtel.

Parcours spectacle immersif au Manoir du Tourp

Cette ancienne ferme seigneuriale, à cour fermée du XVI^e siècle à l'architecture typique du Cotentin est un espace culturel et touristique ayant pour but de mettre en valeur le patrimoine de la Hague et du Cotentin. Un parcours spectacle immersif "Un trésor au bout du monde", vous fera découvrir l'histoire de la Hague et de ses habitants, en cinq décors animés.

Déjeuner aux abords du Manoir

Après-midi visite guidée en autocar le long des côtes de la Hague (Port-Racine, Goury, Nez de Jobourg)

Située sur le Massif armoricain, La Hague conserve les vestiges de trois chaînes de montagne, lentement démantelées par l'érosion naturelle. De ses falaises septentrionales, immortalisées par le peintre Jean-François Millet, en passant par ses prairies littorales, ses landes, son vaste massif dunaire et son patrimoine bâti très bien conservé, se dégage une poésie... au fort caractère !

Visite guidée du jardin de Vauville

Créé en 1947 par Éric et Nicole Pellerin, le jardin botanique du château de Vauville également appelé Jardin du Voyageur abrite plus de 1 000 espèces de plantes de l'hémisphère austral. *D'une superficie de 4,5 hectares*, il a été classé « Jardin remarquable » en 2004.

Grâce au Gulf Stream, courant côtier qui passe au large des côtes de Vauville, il y pousse de fascinantes essences tropicales que le créateur de ce petit paradis, le botaniste et parfumeur Eric Pellerin, a su acclimater. Découvrez les palmeraies de trachycarpes fortunei de *Chine*, les fougères royales de *Tasmanie*, les gunneras manicata du *Brésil*, les eucalyptus du bassin de la sagesse et les plantes odorantes du jardin exotique.

Retour à votre hébergement : Diner et nuit à votre hôtel.

3^{ème} jour – Dimanche 16 juin 2024 : Cherbourg et sa rade

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la Cité de la mer



La Cité de la Mer est consacrée à l'exploration sous-marine et à la découverte des grandes profondeurs et au *Titanic*. *Le site normand a été élu monument préféré des Français 2022, au titre de son bâtiment, l'ancienne Gare Maritime Transatlantique et du sous-marin Le Redoutable.*

Le Redoutable le seul sous-marin nucléaire lanceur d'engins visitable.

Le parcours muséographique permet aux visiteurs de découvrir comment l'homme, s'est inspiré du monde animal pour inventer des techniques d'évolution sous-marine.

La grande galerie des engins et des hommes présente dans la nef d'accueil une collection unique d'engins sous-marins internationaux. Elle met également en avant les hommes qui ont conçu, testé ou utilisé ces sous-marins habités.

Déjeuner au Quai des mers

Visite guidée de la manufacture des parapluies de Cherbourg

Vous y découvrirez les étapes de fabrication d'un Parapluie de Cherbourg. Ensuite, un film sur l'histoire de la marque créée en 1986, présentation filmée de la fabrication et des meilleurs événements de la marque, visite du musée du Parapluie, avec découverte de produits pour des marques de luxe.

Balade maritime commentée dans la rade de Cherbourg.

Retour à votre hébergement : Diner et nuit à votre hôtel.

4^{ème} jour-Lundi 17 juin 2024 : Le Val de Saire



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de Barfleur

Barfleur et la mer... Toute l'histoire de la ville est tournée vers elle : son nom d'abord, donné par les vikings venus en bateau du nord il y a plus de 1000 ans, puis, son essor dès le Moyen-Age grâce aux chantiers de construction navale et à la pêche. Barfleur, avec ses multiples palettes de couleurs changeantes au grès des marées, a inspiré les artistes qui y ont posé leurs chevalets.

Embarquement pour l'île de Tatihou.

Déjeuner sur l'île

Visite guidée de l'île et de sa tour Vauban

Petit bout de terre où se mêlent un patrimoine culturel exceptionnel et une nature préservée, Tatihou tient son joli nom des Vikings qui peuplèrent la Normandie. Accès libre au musée maritime et au jardin.

Après déjeuner - Retour vers Les Essarts le Roi, arrivée en soirée.

Votre hôtel : L'hôtel Ibis Cherbourg La glacerie – 3 étoiles

L'hôtel propose 71 chambres modernes, climatisées, avec ascenseur et Wifi offert, restaurant et bar.



⇒ **Rendez-vous : 7h15 - Départ : 7h30 – Place du 8 Mai 1945 (Marché)**

Prix du séjour (assurance annulation et protection sanitaire incluse*)

Par personne adhérente : 765 € – Par personne non adhérente : 785 €

Le supplément chambre individuelle de 136 € devra être réglé avec le 1^{er} acompte

Clôture des inscriptions le jeudi 23 novembre 2023.

(Sortie limitée à 50 personnes - en dessous de 31 personnes le voyage sera annulé)

DISPOSITIONS PARTICULIERES

INSCRIPTION : Nous enregistrons votre inscription à réception de votre paiement. Dès que le nombre maximum de participants est atteint, toute nouvelle inscription est portée sur liste d'attente et l'information est envoyée, soit par mail, soit par téléphone aux personnes concernées.

ANNULATION : Après clôture des inscriptions et confirmation auprès du prestataire, votre inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation et en l'absence de liste d'attente à notre disposition, nous ne serons pas en mesure d'effectuer le remboursement de votre participation. Néanmoins, nous ferons tout notre possible pour trouver une solution.

AUTRES CONSIGNES : être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport, de sa carte vitale et d'un masque.

(*envoi des conditions sur demande)

✂-----
COUPON – REPONSE ACY – Voyage en Cotentin – du 14 au 17 juin 2024 (4 jours 3 nuits)

3^{ème} acompte : 265 € par personne adhérente – 285 € par personne non adhérente

(Si le nombre d'inscrits est au-delà de 40 personnes, le solde sera ramené à 230 € par personne adhérente et à 250 € par personne non adhérente ; vous serez informé(e-s) environ 10 jours avant l'échéance.)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Chèque de Euros

⇒ A déposer en Mairie ou par envoi postal au plus tard le 10 mai 2024

✂-----
COUPON – REPONSE ACY – Voyage en Cotentin – du 14 au 17 juin 2024 (4 jours 3 nuits)

2^{ème} acompte : 250 € par personne

Nom(s) :

Prénom(s) :

Chèque de Euros

pour Personne(s)

⇒ A déposer en Mairie ou par envoi postal au plus tard le 31 janvier 2024

✂-----
COUPON – REPONSE ACY – Voyage en Cotentin – du 14 au 17 juin 2024 (4 jours 3 nuits)

1^{er} acompte : 250 € par personne à l'inscription – 136 € pour la chambre individuelle

(Fournir une copie de sa carte d'identité ou de son passeport)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Chèque de Euros

pour Personne (s)

Supplément chambre individuel : Oui - Non => Nom : Prénom :

(Si vous souhaitez partager votre chambre avec une autre personne, merci d'indiquer ci-dessus son nom et son prénom.)

⇒ A déposer en Mairie ou par envoi postal au plus tard le 23 novembre 2023